

2eme Atelier Régional AFRETEP
et CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES
BIOCARBURANTS EN AFRIQUE

« Les biocarburants : quels potentiels pour
l'Afrique? »

BURKINA FASO, OUAGADOUGOU

– Centre International de Conférence Ouaga 2000 -
– du 07 au 16 novembre 2011

LES OPPORTUNITES DE
DEVELOPPEMENT DES
BIOENERGIES AU TCHAD

Présenté par :

SANDJIMA DOUNIA

Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement
et des Ressources Halieutiques - République du Tchad

Email: sandjima@yahoo.fr Tel : + 235 66 28 46 84

OSSATURE DE LA PRESENTATION

I - La situation énergétique

- II - Le potentiel bioénergétique, foncier et forestier
- III – Le dispositif institutionnel et législatif de la gestion durable des ressources naturelles
- IV - Les contraintes, les risques et les opportunités
- V - Recommandations et conclusion

INTRODUCTION

- Notre Monde = entrée dans l'ère de la mondialisation marquée par des tourbillons de crises : crise économique, financière, sociale, écologique, énergétique... autant de freins à nos efforts vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, vers le développement tout court.
- La République du Tchad, classé parmi les pays les moins avancés, vit son développement au rythme très saccadé de ces crises « mondialisantes » , y compris bien sûr les problèmes récurrents d'énergies. Dans son contexte et face à diverses contraintes et risques, pouvons-nous considérer qu'au Tchad et peut-être dans d'autres pays africains le développement des bioénergies représente l'une des meilleures alternatives ou la meilleure des solutions aux problèmes actuels d'énergie? Quelles sont les opportunités exploitables?

I - LA SITUATION ENERGETIQUE

- **L'énergie fournie par le charbon et le bois** représente jusqu'à une période récente environ 97% des énergies consommées. C'est dire que la proportion des ménages utilisant les réchauds à pétrole, les foyers à gaz et les foyers à capteurs solaire était insignifiante (3%). Aujourd'hui, cette proportion a certainement augmenté avec les dernières mesures de protection de l'environnement et l'intensification des campagnes d'information, d'éducation et de communication des populations.
- **Les sources de biomasse** ne sont pas inventoriées de manière formelle. Les seules données sont celles tirées du Rapport National sur les Ressources forestières mondiales diffusées par la FAO. Sur les bois morts et sur les autres sources de biomasse, il n'existe aucune donnée fiable actuellement !
- **Les combustibles fossiles** constituent l'un des pans les plus importants de l'économie depuis l'entrée du Tchad dans le cercle des pays producteurs de pétrole (Projet Pétrole de Doba pour l'exportation et Société de Raffinage de N'Djamena pour la consommation intérieure) .

II - LE POTENTIEL BIOENERGETIQUE, FONCIER ET FORESTIER

- A propos du potentiel bioénergétique, l'énergie solaire est la plus importante mais elle est très peu utilisée en raison du coût très élevé des équipements. Cette énergie est utilisée seulement dans quelques ménages et dans certains secteurs (relais hertziens, centres de vaccination, pompes hydrauliques, châteaux d'eau...).
- L'énergie éolienne est encore moins connue : dans tout le pays, il n'y a que quelques dizaines d'éoliennes utilisées pour l'exhaure de l'eau.
- L'énergie hydro-électrique est encore inexploitée au Tchad. Elle n'a fait que l'objet d'études très intéressantes encore conservées dans les tiroirs, excepté l'étude de faisabilité d'interconnexion avec la Centrale Hydroélectrique de Lagdo (Cameroun) qui est réactualisée.
- La biomasse et le biogaz, la bagasse et les dérivées de coton constituent autant de potentialités bioénergétiques qui attendent d'être exploitées lorsque sera mis en œuvre effectivement le Schéma Directeur de l'Energie.

LE POTENTIEL BIOENERGETIQUE, FONCIER ET FORESTIER (suite)

- **Pour ce qui est du potentiel foncier**, il s'exprime à travers quelques données sur les terres : 39 millions ha cultivables (soit 30% du territoire) dont 19 millions ha de terres arables se répartissant entre 13,3 millions ha défrichées propres à l'agriculture et 5,6 millions ha irrigables. Seulement 2,4 millions ha ont été effectivement cultivés et 20 000 ha irriguées en maîtrise totale ou partielle en 2004-2005 !
- **En ce qui concerne le potentiel forestier**, l'étendue des formations forestières est estimée à 23,43 millions ha et celle des pâturages à 84 millions ha.

III . LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET LEGISLATIF DE LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

- **Le dispositif institutionnel** comporte le Haut Comité National pour l'Environnement (HCNE) regroupant les Ministères concernés par la gestion des ressources naturelles, le Mécanisme de Suivi de la Réunion Sectorielle sur le Développement Rural, d'autres institutions partenaires comme l'Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement (ITRAD), le Centre National d'Appui à la Recherche (CNAR), les Instituts Universitaires, les Organisations Non Gouvernementales, la société civile, les établissements du secteur privé...
- Dans un contexte où **le dispositif législatif et réglementaire** en rapport avec les ressources naturelles est en pleine réforme, **les politiques qui pourraient intéresser le développement des bioénergies** apparaissent dans divers documents : le Manifeste de N'Djamena pour la conservation de l'héritage naturel (1976), la Stratégie Nationale de la Croissance et de la Réduction de la Pauvreté (SNCRP), la Stratégie de Développement Rural, le Programme d'Intervention pour le Développement Rural (PIDR), le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA), le Schéma Directeur de l'Energie, le Code d'Investissement...

LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET LEGISLATIF DE LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES (suite)

- En fait, dans le domaine des bioénergies, il n'y a au Tchad ni cadre stratégique, ni législation et réglementation appropriées. Il n'y a ni programme ou projet bioénergétique à grande échelle, mis à part les cultures traditionnelles de *Jatropha Curcas* servant de haies vives pour les habitations et quelques petites cultures expérimentales.
- Le développement des bioénergies, à proprement parler, est très balbutiant. Toutefois, des perspectives sont à noter à travers les initiatives d'un Réseau Jatropha Tchad et d'une Fédération Nationale des Producteurs de Jatropha du Tchad, la prévision d'une étude d'identification et d'évaluation des espèces ligneuses adaptées à la production des biocarburants dans le cadre du Plan à Moyen Terme de la Recherche Agricole au Tchad (PMTRA).
- De bonnes intentions existent qu'il faut exploiter afin de disposer d'énergies alternatives face au problème des cours incertains des énergies fossiles et au problème d'énergie en milieu rural, afin de préparer l'ère post-pétrolière.

IV . LES CONTRAINTES, RISQUES ET OPPORTUNITES

- **Les contraintes et les risques pour le développement des biocarburants** sont de divers ordres : dégradation des terres, dégradation des ressources végétales, irrégularité récurrente de la pluviométrie, explosion démographique, forte pression sur les terres agricoles, faiblesse des capacités techniques, difficultés d'approvisionnement en intrants , invasions dévastatrices des criquets pèlerins et des oiseaux granivores, le développement du secteur pétrolier, les grands travaux d'aménagement hydro-agricoles, le développement agro-industriel, le retard dans la mise en place de l'Observatoire National des Ressources Naturelles....
- **Les opportunités reposent sur les importantes potentialités mentionnées ci-dessus (dans la partie II) : terres cultivables, bétail, ressources en eau, ressources minières... et sur des initiatives telles** l'Opération « Dix millions d'arbres », le Programme National de Développement des Ceintures Vertes, la restauration des espaces dégradés, la gestion participative des ressources naturelles, la vulgarisation des énergies de substitution fortement soutenue par le Gouvernement,...

V . RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION

Sur le plan institutionnel, législatif et environnemental : le renforcement des capacités des institutions concernées par les bioénergies, la multiplication des formations à l'introduction des agrocarburants au profit des populations rurales, la poursuite des campagnes d'information et de sensibilisation sur les foyers améliorés et les énergies de substitution, la réalisation d'un inventaire des ressources naturelles, l'adoption des textes législatifs et réglementaires relatifs à la bioénergie, l'adoption du projet de Loi d'orientation en matière d'aménagement du territoire et des projets de loi en matière d'accès à la terre et des textes d'application subséquents, l'élaboration d'un document de stratégie de gestion durable des terres assorti d'un cadre d'investissements, la finalisation du document sur la politique et la stratégie en matière d'environnement en y déterminant les grandes orientations sur le développement des bioénergies, ...

RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION (suite)

Sur le plan socio-économique, la promotion d'une filière bioénergie (agrocarburant, énergie solaire, énergie éolienne) avec la maîtrise de tout le circuit s'impose dans ce pays où le **taux d'ensoleillement est des plus élevés (45 à 50°C, avec 3750 heures de captation solaire au nord et 2850 heures au sud)** et où les vents sont fréquents, ce qui permettra d'économiser substantiellement les charges qu'imposent les actuelles unités industrielles vieillissantes de production électrique qui sont, a contrario, loin de satisfaire la demande nationale, freinera l'exode rural et ses corollaires, offrira une alternative au problème d'énergie et donnera un autre coup d'accélérateur au développement durable.

- Retenons que concomitamment à ces actions fortement recommandées et spécifiquement en ce qui concerne l'agrocarburant, il importe de lancer des projets pilotes à impact rapide sur des sites identifiés par zone bioclimatique, avec une analyse minutieuse de cycle de vie des biocarburants dont les rapports détermineront les meilleures opportunités de développement des sources alternatives d'énergie.

Et pour conclure : Stéphane HESSEL et Edgar MORIN dans leur récent ouvrage intitulé «Le chemin de l'espérance » : « S'il faut faire croître les énergies vertes, les transports publics, l'économie sociale et solidaire, l'école, la culture, les aménagements visant à l'humanisation des mégalofoles, il faut parallèlement faire décroître l'agriculture industrialisée, les énergies fossiles et nucléaires, les parasitismes des intermédiaires, l'économie du superflu et de la superficialité, notre mode de dilapidateur. »

MERCI INFINIMENT
POUR VOTRE PRECIEUSE ATTENTION